



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Bebe Confort

Question écrite n° 45295

### Texte de la question

M. Maxime Gremetz alerte M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur l'annonce faite par le groupe Ampafrance de delocaliser sa filiale Bebe Confort implantee a Abbeville, dans la Somme, vers le departement du Maine-et-Loire. Si une telle decision se confirmait, la direction de cette entreprise annoncerait 125 licenciements. Installee depuis les annees 1960 a Abbeville, cette entreprise dependante du groupe Ampafrance n'a aucune raison majeure de quitter le site d'Abbeville. M. Maxime Gremetz demande a M. le ministre de l'industrie d'intervenir aupres de la direction du groupe Ampafrance pour maintenir Bebe Confort a Abbeville et de ne pas supprimer d'emplois.

### Texte de la réponse

Le marche des articles de puériculture est directement lie a l'evolution de la natalite. Il tend de plus en plus vers une internationalisation, sous l'influence d'une demande des consommateurs recherchant des produits a prix moins eleves. Cette evolution est d'autant plus dangereuse pour notre industrie que celle-ci fabrique de « beaux » produits de qualite et que la consommation tend au mieux a rester stable. Le secteur industriel francais de la puériculture, et plus precisement la fabrication de voitures d'enfants, landaus et poussettes, a connu un developpement tres satisfaisant jusqu'en 1992 en tenant bien le marche national et en etant performant a l'exportation ; la societe AMPAFRANCE a su habilement beneficier de cette situation. Depuis l'annee 1993, ce secteur rencontre des difficultes consecutives a la stagnation du marche (diminution du nombre de naissances et baisse de la consommation) et au developpement d'importations de produits en provenance de pays pratiquant des bas prix, pays asiatiques principalement, mais aussi europeens ayant devalue leur monnaie. La societe AMPAFRANCE, comme les autres fabricants francais du secteur, doit faire face a ce renversement de conjoncture dont elle a pu jusqu'a present reduire les effets par une politique de gestion tres rigoureuse. L'entreprise fait valoir aujourd'hui la trop grande difference entre ses couts de main-d'oeuvre en France et ceux d'autres pays de l'Union europeenne ou d'Asie, et notamment de Chine, d'ou provient la moitie des importations de voitures d'enfants. Elle estime ne pas pouvoir a la fois maintenir en France tous ses emplois et reduire suffisamment ses couts pour eviter la croissance des importations de pays a bas salaires. Le plan social presente par la societe AMPAFRANCE porte pour l'essentiel sur la reduction, voire la suppression des effectifs de la branche « confection » de l'entreprise, activite essentiellement de main-d'oeuvre et tres durement concurrencee sur les deux unites de production : 125 emplois a Abbeville (Somme) et 125 a Cholet (Maine-et-Loire). Le dossier est tres attentivement suivi, tant au niveau national que local, par les services du ministere de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Le Gouvernement examinera de la facon la plus positive possible toutes les mesures prevues par la reglementation, comme celles prevues pour la reduction des charges sociales dans les secteurs Textile-Habillement-Cuir (article 99 de la loi du 12 avril 1996) et celles prevues par la loi de Robien, afin que puissent etre limitees au strict minimum les suppressions d'emplois. Un repreneur s'est declare interesse par la reprise de l'usine d'Abbeville. La societe AMPAFRANCE a fait connaitre qu'elle etait tout disposee a discuter avec ce repreneur pour aider a son plan de charge, pendant une periode restant a determiner et pour autant que les conditions de prix restent dans des limites acceptables.

## Données clés

**Auteur** : [M. Gremetz Maxime](#)

**Circonscription** : - COM

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 45295

**Rubrique** : Produits manufactures

**Ministère interrogé** : industrie, poste et télécommunications

**Ministère attributaire** : industrie, poste et télécommunications

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 18 novembre 1996, page 5996

**Réponse publiée le** : 13 janvier 1997, page 134